RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2011

OFI GESTION PRIVÉE

GESTEPARGNE LONGITUDE

FCPE Diversifié

Commercialisateur
OFI GESTION PRIVEE - 1 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion
OFI GESTION PRIVEE - 1 rue Vernier - 75017 Paris

Gestionnaire Financier par délégation
OFI ASSET MANAGEMENT - 1 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire
CACEIS BANK - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Conservateur
CACEIS BANK - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13
GESTEPARGNE IS - 11 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon - 75014 PARIS

Gestion administrative et comptable :
CACEIS FASTNET - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2011

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Le FCPE « GESTEPARGNE LONGITUDE » est classé dans la catégorie FCPE « Diversifié ». A ce titre, le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers de la zone euro ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

Objectif de gestion

L'objectif du FCPE « GESTEPARGNE LONGITUDE » est d'offrir aux porteurs de parts, à moyen/long terme (3 à 5 ans), une rémunération de leur placement supérieure à celle d'un indice composite constitué pour 30 % de l'indice actions MSCI Europe, pour 40 % de l'indice obligataire EuroMTS 7-10 ans et pour 30 % de l'indice monétaire Eonia.

Stratégie d'investissement

Le FCPE « GESTEPARGNE LONGITUDE » est un fonds profilé dont l'objectif est de constituer un portefeuille largement diversifié sur la base d'une analyse à la fois quantitative et qualitative d'un univers constitué essentiellement d'OPCVM investis sur les marchés monétaires et obligataires, et dans une moindre mesure sur les marchés actions.

La recherche de sur-performance sera obtenue d'une part par l'allocation d'actifs et la gestion du risque de change, et d'autre part par la sélection des gérants et des styles de gestion.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes suivantes :

- Actions : de 0 à 40 %
- Obligations et produits monétaires : de 60 à 100 %

La construction du portefeuille s'effectue en plusieurs étapes. Elle passe au préalable par une analyse macro-économique qui permet d'établir une allocation entre les différentes classes d'actifs que sont les actions, les obligations et les produits monétaires, tenant compte de l'orientation de gestion du fonds.

Un second filtre est ensuite appliqué à chaque compartiment (exposition géographique et sectorielle pour les actions, choix géographique et duration pour les obligations, stratégie employée pour les intruments monétaires).

En fonction de ces données, une sélection d'OPCVM est effectuée sur l'analyse de facteurs quantitatifs (analyse du comportement des fonds, capacités à surperformer, perspectives…) et qualitatifs (connaissance des équipes de gestion, analyse des stratégies et processus de gestion, revue des frais…).

Profil des risques

Le FCPE « GESTEPARGNE LONGITUDE », classé en FCPE « Diversifié » peut connaître une variation de sa valeur notamment en raison de l'évolution des marchés boursiers et des devises. Ainsi, l'investisseur est exposé indirectement à travers les OPCVM sélectionnés et/ou directement aux risques suivants :

Risque de taux et risque de crédit

Le FCPE est exposé au minimum à hauteur de 60 % de son actif sur les marchés monétaires et obligataires. De ce fait, le portefeuille peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

De même, le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), la valeur des obligations privées peut baisser. C'est le risque de défaillance de l'emprunteur.

Risque actions

Le FCPE est exposé à hauteur de 40 % maximum aux marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les fluctuations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché impacteront positivement ou négativement les performances de l'OPCVM.

L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Le FCPE peut investir dans des OPCVM de sociétés de capitalisation faible ou moyenne, le cours de ces actions peut être plus volatil et la liquidité des titres plus réduite que ceux de sociétés de capitalisation boursière importante. Il en est de même des investissements sur les pays émergents.

Risque de change

Le FCPE est exposé au risque de change au titre de ses investissements libellés en monnaie étrangère (devise non-euro) et de la quote-part des actifs libellés en monnaie étrangère des OPCVM dans lesquels le portefeuille est investi. Par conséquent, la variation de devises non-

euro auront une incidence sur la valeur des titres en portefeuille et donc sur la performance et le risque du fonds. Le gestionnaire est autorisé à pratiquer de façon discrétionnaire des couvertures totales ou partielles de ces risques.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

CHANGEMENTS A VENIR

Néant

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES (REGLEMENT GENERAL DE L'AMF DU 24 NOVEMBRE 2004 – ARTICLE N° 322-50)

La liste des intermédiaires financiers autorisés pour l'exécution des ordres de bourse est établie en fonction de la qualité d'exécution des ordres, du travail de veille effectué par les vendeurs, de l'adéquation de l'univers des sociétés couvertes par les analystes financiers à l'univers d'investissement du portefeuille et de la qualité de l'analyse financière produite.

POLITIQUE DE GESTION ANNUELLE

Cette année, la Grèce a été dans l'incapacité à faire face à ses échéances financières et a entrainé dans son sillage, comme attendu le Portugal, l'Espagne et même l'Italie. Affecté par le dysfonctionnement évident de ses institutions et par la mésentente des dirigeants politiques, le fonctionnement de la zone Euro s'est grippé. Les mesures de restrictions budgétaires mises en place dans les pays de l'Union les plus fragiles pénalisaient un peu plus la croissance économique européenne, affectant le reste du monde. Les marchés financiers mondiaux ont fortement pâti dans l'ensemble de cet environnement dégradé.

Si pour la Grèce la question de son éventuelle sortie de la zone Euro reste d'actualité, le phénomène s'est étendu au point d'affecter des économies de tailles plus importantes. Conséquence sur les marchés obligataires internationaux, la rémunération du risque associé à ces pays s'est accrue et les taux d'intérêt ont fortement progressé jusqu'à atteindre des niveaux difficilement soutenables à long terme. Le phénomène s'est aggravé avec les dégradations successives des notations de la dette de ces pays appliquées par les agences de notation. Pour y faire face, les gouvernements ont pris dans l'urgence des mesures restrictives sur les dépenses publiques et ont augmenté la pression fiscale au risque de fragiliser encore un peu plus leurs économies.

Discrédités dans leurs capacités à gérer cette crise, le gouvernement grec, avec la sortie de l'équipe de Mr Papandréou, italien, avec la chute de Mr Silvio Berlusconi, et espagnol, étaient remerciés. L'appel à l'aide aux autres pays de la zone Euro a déclenché la tenue de différents sommets ou l'indécision politique a provoqué des tensions supplémentaires, source d'angoisses et de nombreuses désillusions pour les marchés financiers. Le Fonds Monétaire International a également été amené à intervenir et à participer au plan d'aide apporté à la Grèce en relation avec le FESF (Fonds Européen de Stabilité Financière), fonds spécifiquement créé pour venir en aide aux états en difficulté.

La dépréciation des dettes souveraines des Etats fortement endettés a eu en outre des conséquences sur les comptes des établissements financiers, banques ou assurances, des autres pays de la zone. Les établissements allemands et français ont le plus souffert de leurs actifs libellés en dette d'Etat grec, espagnol ou italien, et de la détention de filiales dans les pays en difficulté. Dans cet environnement, les établissements bancaires affaiblis comme en 2008 refusaient à nouveau de se prêter entre eux et d'assumer leur rôle de financement du système économique.

Au final, les scénarios les plus pessimistes ont été élaborés envisageant jusqu'à la disparition de la zone Euro et de la monnaie unique. C'est dans ce contexte que la dernière réunion de décembre des Etats membres de la zone Euro a réussi tant bien que mal à rétablir un prémisse de retour à la confiance en imposant aux Etats le respect d'une règle d'or, en posant les bases d'une union budgétaire, ou encore en procédant au lancement anticipé dès 2012 du MES (Mécanisme Européen de Solidarité), censé remplacer le FESF. La Banque Centrale Européenne a également joué un rôle prépondérant en abaissant le niveau d'intervention des taux d'intérêt et en survenant aux besoins des économies en difficulté. Surtout, la BCE a mis en place une opération de prêt aux établissements bancaires à un taux de 1% sur une durée de trois ans.

Aux Etats-Unis, les perspectives de croissance ont rapidement été revues à la baisse, affectées par deux éléments majeurs. Dans un premier temps, les entreprises américaines ont été touchées, comme dans de nombreux pays, par les évènements dramatiques qui ont eu lieu au Japon à la suite du tsunami et de la catastrophe nucléaire de Fukushima. De nombreux secteurs ont été touchés par des problèmes d'approvisionnement et de production. Le second point était évidemment l'impact de la crise européenne en raison de ses conséquences économiques. En outre, le pays a dû également faire face à une situation politique délicate, issue des dissensions politiques importantes entre Républicains et Démocrates quant aux moyens à mettre en place pour tenter de diminuer le niveau élevé d'endettement du pays. En novembre, l'agence de notation Standard & Poor's, témoin de ce blocage, dégradait la note de la dette souveraine des Etats-Unis de AAA à AA+.

Pourtant, au fil de l'année, l'économie américaine prouvait sa résilience, soutenue par la politique de taux bas et d'approvisionnement en liquidités de la part de la Banque Centrale américaine, ainsi que la bonne tenue des économies émergentes. La demande intérieure, facteur

très important pour l'économie américaine se reprenait. L'immobilier, critère essentiel du patrimoine des particuliers s'est stabilisé. Enfin, le chômage a commencé à diminuer pour repasser sous la barre des 9%.

A l'inverse, la Chine, soucieuse d'éviter un dérapage inflationniste de son économie, était amenée à relever les taux des réserves bancaires à plusieurs reprises afin de limiter l'octroi de crédit et de tenter de faire face à la bulle qui était en train de se créer sur les actifs immobiliers. Mais le fort resserrement monétaire venant s'ajouter aux incertitudes politiques et à l'affaiblissement de l'activité en zone Euro au cours de l'année accéléraient le ralentissement attendu. Dans ce contexte, les autorités chinoises ne tardaient pas à la fin de l'année à faire machine arrière afin de ne pas trop fragiliser leur économie.

Dans ce contexte compliqué, seuls deux grands pays semblaient garder la confiance des investisseurs sur les marchés obligataires : les Etats-Unis et l'Allemagne dont les rendements des obligations à 10 ans baissaient nettement au cours de l'exercice 2011 et se situaient en fin d'année en dessous de 2 %. In fine, la dégradation de la notation de la dette souveraine américaine n'avait donc pas eu d'impact significatif sur les marchés de taux. Pour les autres pays, les rendements évoluaient en ordre très dispersé. Hormis la dette du Royaume Uni, le reste de l'Europe était plutôt marqué par une hausse sensible des taux d'intérêt : pour exemple, le rendement du 10 ans italien se tendait de plus de 200 bp, et le 10 ans portugais de 690 bp. En outre, les OAT françaises à long terme restaient stables, mais le « spread » avec l'Allemagne se tendait à un niveau historique à près de 100 bp d'écart de rendement. Pour la Grèce, les choses ne s'arrangeaient définitivement pas avec un taux de rémunération sur 10 ans exigé en fin d'année supérieur à 30 %, compte tenu de la probabilité de plus en plus forte d'un défaut du pays. Au final, l'indice Euro MTS Global progressait tout de même de 1,18 %.

Dans cet univers, les « spreads » de crédit se tendaient également sur les 2 segments Investment Grade (de l'ordre de 100 points de base de part et d'autre de l'Atlantique) et High yield (170 bp aux Etats-Unis et 400 bp en Europe) affectés par l'aversion pour le risque des investisseurs, alors que le taux de défaut sur l'année restait sous le niveau de 2 %, à 1,7 % en 2011, ne laissant à aucun moment augurer d' une dégradation de l'environnement des entreprises.

Dans le même temps, les obligations convertibles reculaient de 9 % en Europe et l'indice des obligations émergentes baissait de 5 % en dollars.

Sur le marché des changes, l'euro s'affichait comme la monnaie la plus faible parmi les grandes devises, mais dans des proportions relativement limitées : la monnaie unique perdait près de 3 % contre le dollar sur l'année, 3 % contre la livre et 8 % contre le yen. La devise japonaise et le franc suisse bénéficiaient d'un statut de valeur refuge. D'ailleurs, au cours de l'année, ces devises faisaient l'objet de deux interventions notables de la part des Banques Centrales sur le marché pour tenter de les affaiblir.

Dans cet environnement, au cours du mois de janvier, nous avons poursuivi nos investissements en obligations d'entreprises privées en renforçant notre position sur le titre Europcar 4,55 % à taux variable échéance 05/2013, afin de profiter au mieux de la politique de hausse des taux de la part de la Banque centrale européenne, mais également de la dynamique du segment « High Yield ». Dans le même temps, nous avons arbitré notre ligne en OPCVM BFT Monétaire au profit du FCP Ofi Tresor Plus, offrant un meilleur profil de performance. Par la suite, nous avons diversifié notre sélection d'obligations à échéance 2012 avec l'obligation Fiat 9 % 07/2012 et Gecina 4,875 % 01/2012. Au terme du premier trimestre, devant la remontée de l'aversion pour le risque, nous avons augmenté notre exposition en titres « Investment Grade » en achetant l'obligation SFR 3,375 % 07/2012. Au mois de mai, nous avons accru la pondération de cette ligne, ainsi que notre position en obligations Europcar dont le profil «à taux variable » nous permettaient de profiter au mieux de la nouvelle hausse de taux de la BCE attendue pour l'été. Au cours du mois de juin, afin de renforcer la diversification sectorielle du FCPE, nous avons acheté l'obligation Pernod 4,625 % 12/2013 et au gré du remboursement de certaines de nos positions, introduit le titre Casino 7,875 % 08/2012. Après la forte baisse des marchés entre le mois de juillet et le mois de septembre, nous sommes revenus sur les actions en souscrivant sur le fonds Ofi France 250 au mois d'octobre. En novembre, nous avons profité de la forte baisse du titre Europcar affecté par la montée de l'aversion pour le risque depuis la fin de l'été pour accroitre notre position. Enfin, au mois de décembre, nous décidions de compléter notre ligne sur l'obligation Banque PSA 04/2012, le titre offrant toujours un rendement intéressant à quelques mois de son remboursement.

Au 30 décembre 2011, l'actif du portefeuille se compose pour 26,23 % en actions européennes, 7,46 % en actions diversifiées internationales, 10,94 % en obligations d'état libellés en euro, 17,3 % en obligations d'émetteurs privés, 4.69 % d'obligations convertibles et pour le solde, soit 33,38 %, en produits de taux courts (monétaire et monétaire diversifiés).

Le FCPE Longitude a enregistré ainsi une baisse de -5,52 %, contre -1,99 % pour son indice de référence (indice composite : 30 % Eonia, 30 % CNO 7-10 ans, 40 % MSCI Europe).
Le prix de la part passe ainsi de 27,56 euros au 31 décembre 2010 à 26,04 euros au 30 décembre 2011.

Nous n'avons pas utilisé les marchés à terme et conditionnels.

Le taux de frais de gestion directs appliqué sur le FCPE a été de 1,0984 % TTC de l'actif net moyen. Le taux de frais de gestion indirects (inhérents aux OPCVM composants le FCPE) a été de 1,02 % TTC.

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS

Rubrique	% par rapport à l'actif net moyen de l'exercice
Frais de fonctionnement et de gestion	**1.10%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement	**1.02%**
- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	1.02%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	0.00%
Autres frais facturés à l'OPCVM	**0.00%**
- dont commissions de surperformance	0.00%
- dont commissions de mouvement	0.00%
TOTAL FRAIS	**2.12%**
- dont pris en charge par l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	**2.12%**
- dont pris en charge par l'entreprise au cours du dernier exercice clos	**0.00%**

Bilan au 30 décembre 2011 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2011	31/12/2010
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**9 980 169,38**	**10 885 010,02**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**1 942 279,30**	**2 071 497,55**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 942 279,30	2 071 497,55
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	**8 037 890,08**	**8 813 512,47**
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	8 037 890,08	8 813 512,47
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	-	-
Fonds d'investissement et FCC cotés	-	-
Fonds d'investissement et FCC non cotés	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**-**	**-**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	**0,15**	**28 653,26**
Liquidités	0,15	28 653,26
Total de l'actif	**9 980 169,53**	**10 913 663,28**

Bilan au 30 décembre 2011 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres		
Capital	**9 974 103,23**	**10 921 736,13**
Report à nouveau	**-**	**-**
Résultat	**-2 620,79**	**-17 784,94**
Total des capitaux propres	**9 971 482,44**	**10 903 951,19**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**8 687,09**	**9 712,09**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 687,09	9 712,09
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**9 980 169,53**	**10 913 663,28**

Hors bilan (en euros)

	30/12/2011	31/12/2010
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2011	31/12/2010
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	112 256,52	100 135,23
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur valeurs d'entreprise	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (1)	**112 256,52**	**100 135,23**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	122,89	104,22
Autres charges financières	-	-
Total (2)	**122,89**	**104,22**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**112 133,63**	**100 031,01**
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	114 785,45	117 916,34
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-2 651,82**	**-17 885,33**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	31,03	100,39
Acomptes versés au titre de l'exercice (7)	-	-
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + ou - 6 - 7)	**-2 620,79**	**-17 784,94**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM modifié par les règlements n° 2004-09 du 23 novembre 2004 et n° 2005-07 du 3 novembre 2005.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises, le dernier jour de Bourse ouvré à Paris de la semaine à l'exclusion des jours fériés légaux en France. En l'absence de cotation à une de ces dates, l'évaluation se fera sur les derniers cours connus du jour de bourse précédent et sera datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.
Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

L'OPCVM valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché de méthodes financières. La différence valeur d'entrée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres
Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

Dépôts
Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises
Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan
Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes
Le résultat est calculé à partir des coupons courus qui au jour des évaluations constituent un élément du compte de résultat.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais
Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes
Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,12% TTC ; tout OPCVM inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de fonctionnement et de gestion indirects facturés à l'OPCVM
Le fonds investira dans des OPCVM ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais de gestion fixes ne dépassera pas 2,50% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels le fonds investit lui seront reversées.

Affectation des résultats
Conformément aux dispositions énoncées dans la notice information agréée par la Commission des Opérations de Bourse, l'OPCVM capitalise son résultat.

Evolution de l'actif net de l'OPCVM (en euros)

		30/12/2011	31/12/2010
Actif net en début d'exercice		**10 903 951,19**	**10 632 497,77**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)		1 525 820,07	1 549 963,67
dont participation ou compléments de participation		343 206,49	432 855,94
dont plan d'épargne ou intéressement		-	-
dont transferts		142 203,87	203 623,85
dont arbitrages		-	-
dont versements volontaires et abondements		1 040 409,71	913 483,88
dont autres		-	-
dont droits d'entrée à la charge de l'entreprise - prélevés		-	-
dont droits d'entrée à la charge de l'entreprise - rétrocédés		-	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)		-1 860 479,83	-1 495 522,15
dont rachats par les salariés - parts disponibles		-1 213 141,11	-1 223 907,89
dont rachats par les salariés - accession à la propriété		-	-
dont rachats par les salariés - mariage		-	-
dont rachats liés au départ à la retraite		-	-
dont rachats liés au départ de l'entreprise		-	-
dont transferts		-647 338,72	-271 614,26
dont arbitrages		-	-
dont autres		-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		58 807,55	327 552,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		-29 770,93	-3 045,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-	-
Frais de transaction		-2 993,59	-9 491,84
Différences de change		-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers		-621 200,20	-80 118,91
Différence d'estimation exercice N	62 558,98		
Différence d'estimation exercice N - 1	683 759,18		
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		-	-
Différence d'estimation exercice N	-		
Différence d'estimation exercice N - 1	-		
Distribution de l'exercice antérieur		-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation		-2 651,82	-17 885,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice		-	-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		**9 971 482,44**	**10 903 951,19**

Répartition par nature juridique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**-**	**-**
Obligations et valeurs assimilées	**1 942 279,30**	**19,48**
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	468 231,74	4,70
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	1 474 047,56	14,78
Titres de créances	**-**	**-**
Bons du Trésor d'Etat	-	-
Billets de trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
Autres titres de créances	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 759 206,38	17,64	-	-	183 072,92	1,84	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	0,15	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	322 988,64	3,24	689 884,12	6,92	585 012,80	5,87	344 393,74	3,45	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,15	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2011
Créances	
Total créances	**-**
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-8 687,09
Total dettes	**-8 687,09**
Total	**-8 687,09**

Souscriptions rachats

Parts émises	55 424,0203
Parts rachetées	68 151,2007

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPCVM avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans le poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion et OPCVM gérés par ces entités				
FR0010564351	OFI CONVICTIONS	460,00	867,39	398 999,40
FR0000011066	OFI EURO SOUVERAINS	180,00	3 181,49	572 668,20
FR0011093707	OFI FRANCE 250	1 000,00	97,04	97 040,00
FR0010371187	OFI OPTIMA EURO	15 550,00	72,41	1 125 975,50
FR0000447559	OFI OPTIMA FRANCE	6 580,00	211,69	1 392 920,20
FR0000447633	OFI OPTIMA INTERNATIONAL	121,00	2 847,37	344 531,77
FR0000986945	OFI OPTIMA TAUX	3 180,00	121,66	386 878,80
FR0011153345	OFI RENDEMENT 2016 D 4DEC	2 500,00	100,00	250 000,00
FR0000008997	OFI TRESOR ISR	159,5492	4 336,61	691 902,66
FR0010262923	OFI TRESOR PLUS C	195,00	11 583,29	2 258 741,55
	Sous-total			*7 519 658,08*

Acomptes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice (en euros)

	30/12/2011	31/12/2010
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 620,79	-17 784,94
Total	**-2 620,79**	**-17 784,94**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 620,79	-17 784,94
Total	**-2 620,79**	**-17 784,94**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt	-	-

Tableau des résultats et autres éléments au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actif net					
en EUR	9 971 482,44	10 903 951,19	10 632 497,77	9 820 107,87	12 878 706,21
Nombre de titres					
Parts	382 853,2627	395 580,4431	393 319,2788	402 770,9158	451 220,0793
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	26,04	27,56	27,03	24,38	28,54
Distribution unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	0,00	-0,04	-0,12	-0,29	-0,31

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2011

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			**-**	**-**
Instruments financiers				
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Actions et valeurs assimilées			**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			**1 942 279,30**	**19,48**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 942 279,30	19,48
ALTRAN TECHNOLOGIES 6.72%09-01/01/2015 OCEANE	EUR	32 370,00	144 693,90	1,45
BANQUE PSA FINANCE 8.5%09-04/05/2012 EMTN	EUR	200 000,00	215 199,78	2,16
CASINO GP 7.875%09-09/08/2012 EMTN	EUR	200 000,00	213 088,85	2,14
EURAZEO 6.25%/09-10/06/2014 EXCH	EUR	2 200,00	123 838,00	1,24
EUROPCAR TV06-15/05/2013 EMTN	EUR	250 000,00	183 072,92	1,84
FCE BANK 7.125% 16/01/2012	EUR	150 000,00	160 681,13	1,61
FIAT FINANCE & TRADE 9% 30/07/2012	EUR	150 000,00	159 127,87	1,60
FSE RADIOTELEPHONE 3.375%05-2012	EUR	100 000,00	102 467,62	1,03
GECINA 4 7/8%04-25/01/2012 EMTN	EUR	155 000,00	162 307,51	1,63
NEOPOST SA 3.75%09-01/02/2015 OCEANE	EUR	1 000,00	84 770,00	0,85
PERNOD RICARD 4.625% 12/2013	EUR	150 000,00	156 564,69	1,57
THYSSENKRUPP 6.75% 25/02/2013	EUR	110 000,00	121 537,19	1,22
UCB SA 4.5%09-22/10/2015 CONV.	EUR	100 000,00	114 929,84	1,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			**8 037 890,08**	**80,61**
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale			8 037 890,08	80,61
LYXOR ETF EUROMTS 1-3 Y	EUR	4 400,00	518 232,00	5,20
OFI CONVICTIONS	EUR	460,00	398 999,40	4,00
OFI EURO SOUVERAINS	EUR	180,00	572 668,20	5,74
OFI FRANCE 250	EUR	1 000,00	97 040,00	0,97
OFI OPTIMA EURO	EUR	15 550,00	1 125 975,50	11,29
OFI OPTIMA FRANCE	EUR	6 580,00	1 392 920,20	13,97
OFI OPTIMA INTERNATIONAL	EUR	121,00	344 531,77	3,46
OFI OPTIMA TAUX	EUR	3 180,00	386 878,80	3,88
OFI RENDEMENT 2016 D 4DEC	EUR	2 500,00	250 000,00	2,51
OFI TRESOR ISR	EUR	159,5492	691 902,66	6,94
OFI TRESOR PLUS C	EUR	195,00	2 258 741,55	22,65
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2011 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Fonds d'investissement et FCC cotés			-	-
Fonds d'investissement et FCC non cotés			-	-
Opérations temporaires sur titres			**-**	**-**
Créances représentatives de titres reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres prêtés			-	-
Titres empruntés			-	-
Titres donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			**-**	**-**
Instruments financiers à terme			**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			**-**	**-**
Créances			**-**	**-**
Dettes			**-8 687,09**	**-0,09**
Comptes financiers			**0,15**	**0,00**
ACTIF NET			**9 971 482,44**	**100,00**

KPMG Audit
1 cours Valmy
92923 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33(0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33(0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
GESTEPARGNE LONGITUDE

1, rue Vernier – 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement d'entreprise GESTEPARGNE LONGITUDE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 13 avril 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Isabelle Goalec
Associée